



# Fédération Autonome de la Fonction Publique

**Le Président**  
**N/Réf. VPAG 2018/033**

Paris, le 9 février 2018

Monsieur le Ministre d'État,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre invitation au lancement de la police de sécurité du quotidien (PSQ), invitation à laquelle j'ai tenu à répondre personnellement ainsi que les deux secrétaires nationaux en charge de la police municipale au sein de la Fédération que je préside.

Cette participation traduit l'engagement Autonome, progressiste et solidaire de la **FA-FP** sur l'ensemble des sujets qui concernent le service public.

Ce courrier n'a pas vocation à commenter l'ensemble du dispositif PSQ présenté le 8 février à l'École militaire, dispositif dont la **FA-FP** mesure la portée, notamment au travers des engagements pris par le gouvernement en faveur de la police nationale et de la gendarmerie, forces de sécurité intérieure garantes des libertés dans un État de droit.

Dans ce contexte, je souhaitais vous faire part de quelques réflexions qui s'inscrivent dans le prolongement de votre intervention lors du lancement de la PSQ.

La **FA-FP** souhaite que la police municipale et les employeurs publics territoriaux qui n'ont pas été associés à cette manifestation -aucun témoignage du versant territorial lors des différentes prises de parole- soient totalement impliqués dans le dispositif PSQ qui, de notre point de vue, ne peut se priver de l'expertise et de la connaissance de terrain de ces personnels qui participent activement, au sein des collectivités territoriales, à la sécurité intérieure.

S'agissant de votre volonté de tout mettre en œuvre pour que les policières, les policiers et les gendarmes soient pleinement respecté-e-s dans le cadre de leurs missions, ce à quoi la **FA-FP** souscrit totalement, j'attire votre attention sur le fait que cette disposition doit également s'imposer pour chaque agent-e public-que.

Pour la **FA-FP**, les personnels soignants, les enseignant-e-s, les sapeurs-pompiers, les agent-e-s d'accueil tout comme l'ensemble des personnes exerçant des missions de service public, doivent pouvoir assurer leurs missions en toute sérénité tout comme leurs collègues des forces de sécurité.

**Monsieur Gérard COLLOMB**  
**Ministre d'État**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Place Beauvau**  
**75800 PARIS CEDEX 08**

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE  
96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎ 01 42 80 22 22

E-mail : [contact@fa-fp.org](mailto:contact@fa-fp.org) - Site Internet : <http://www.fa-fp.org>

Concernant l'implication du secteur marchand dans le dispositif PSQ, la **FA-FP** souhaite attirer votre attention sur l'indispensable prise en compte des règles de déontologie lorsqu'il s'agit de solliciter des sociétés privées pour exercer des missions de sécurité.

Pour la **FA-FP**, la sécurité intérieure, mission régaliennne par définition, doit demeurer exclusivement dans la sphère du service public assuré par la police nationale, la gendarmerie et la police municipale.

Enfin, pour la **FA-FP**, si le projet de reconquête républicaine appelé de vos vœux et qui vise à réaffirmer la place de la République dans des secteurs particulièrement confrontés à la délinquance en métropole mais aussi en Outre-mer nous apparaît parfaitement légitime, cette reconquête doit également s'appuyer sur les agentes et les agents qui, au quotidien, s'engagent dans le domaine de la prévention de la délinquance et de l'action sociale.

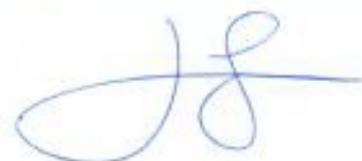
Nous savons toutes et tous que la répression à elle seule n'apporte jamais de réponse satisfaisante sur le long terme en matière de cohésion sociale.

Pour conclure, permettez-moi de reprendre une partie de vos propos introductifs lors du lancement de la PSQ : « La sécurité est la première des libertés ».

La **FA-FP** souscrit pleinement à cette définition qui doit également s'imposer lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des personnes précaires et démunies socialement, que cette précarité soit liée à la situation économique de notre pays ou à l'exil de celles et ceux qui n'ont d'autre choix que de fuir l'oppression en venant trouver refuge au pays des droits de l'Homme.

Pour la **FA-FP**, la police de sécurité du quotidien doit aussi avoir les moyens d'assurer la sécurité de ces citoyennes et citoyens, au nom de leur liberté.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, soyez assuré, Monsieur le Ministre d'État, de l'expression de ma considération la plus respectueuse.

Bien cordialement  


**Bruno COLLIGNON**